



REPUBLIQUE FRANÇAISE
REGION ET DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

MAIRIE DE LA DESIRADE

COMMUNIQUE N°3

En raison des mesures de **confinement renforcées** mises en place **jusqu'au 15 avril**, nous rappelons qu'il faut poursuivre nos efforts dans le respect des consignes et des gestes barrières afin de continuer à nous protéger.

Il est donc nécessaire de règlementer les heures d'ouverture et de fermeture au public des commerces qui ouvriront leurs portes de **08h00 à 18h00 les mercredi et samedi** et de **8h00 à 13h00 les autres jours** de la semaine. Seuls les horaires d'ouverture de la **Pharmacie** et de la **Station d'essence restent inchangés**.

• **La cellule sanitaire** continue à mobiliser les professionnels de santé et de secours ainsi que les acteurs privés et publics de l'île avec la mise en place :

- D'un suivi régulier de l'évolution de la crise COVID-19 sur notre territoire ;
- D'un protocole d'intervention des professionnels de la santé et de la chaîne logistique pour la gestion de la pandémie ;
- De plans d'urgences pour l'accueil et le traitement des personnes suspectées ou confirmées infectées ;
- D'un recensement des **résidents professionnels de santé volontaires** pour constituer une réserve sanitaire susceptible de venir en renfort des équipes de terrain : se rapprocher de **Soins Ti Kaz au 0590 83 74 91**

Nos structures et capacités médicales actives étant limitées nous vous demandons **le plus strict respect** des consignes et des gestes barrières pour continuer à éviter la propagation du coronavirus.

Les services de la mairie continuent à assurer un service minimum dans les différentes sections communales et un accueil administratif uniquement téléphonique **au 0590 20 01 76**.

Les contrôles de police et de gendarmerie se poursuivront sur tout le territoire afin de faire respecter les règles du confinement .

Le Maire,

Jean-Claude PIOCHE